



COMPTE-RENDU **de la séance publique du Conseil Municipal** **du 19 janvier 2015**

Membres présents : Mme HAUETER Catherine, M. MATTELON Philippe, M. SERT Jean-Luc, M. LANFRAY François-Xavier, Mme BASTARD-ROSSET Gratienne, M. Xavier POIZAT, Mme DUMAS Audrey, M. BERLAND Jean-Christophe, Mme PERRILLAT-BOITEUX Martine, M. BOCHET-CADET André, Mme MOTEL Laurence, Mme MICHAUD Dominique, Mme CUNEO Sylvana.

A donné procuration : M. Patrick HERBIN à M. Philippe MATTELON.

Absente excusée : Mme Yvette GOLLIET.

1) Rajout de points à l'ordre du jour :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rajout des points suivants à l'ordre du jour :

- Décisions modificatives budgétaires
- Convention de financement du SMDEA pour travaux d'eau potable
- Reconduction du marché à bons de commande pour travaux de voirie.

2) Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2014.

3) Désignation d'un secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. François-Xavier LANFRAY pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

4) Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité :

A compter du 1^{er} janvier 2016, les consommateurs d'électricité ne pourront plus bénéficier des tarifs réglementés (tarifs jaunes et verts). Le SIEVT, lui-même acheteur d'électricité, propose de coordonner un groupement de commandes pour l'achat d'électricité afin de permettre aux communes membres de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acte constitutif du groupement de commande pour l'achat d'électricité coordonné par le SIEVT et la participation de la Commune à ce groupement.

5) Participation de la Commune à la classe découverte organisée par l'école :

Après avoir pris connaissance du projet de l'école d'organiser une classe découverte en Auvergne du 24 au 26 juin 2015 pour les 85 élèves du primaire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de participer à ce projet. L'aide financière apportée sera de 7,50 € par élève et par jour, à laquelle s'ajoute une participation de 3 800 € pour le transport.

6) Désaffectation d'une portion du chemin rural dit « passage du lavoir » au Chef-Lieu suite à enquête publique :

Pour faire suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 au 24/11/2014 et à l'avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la désaffectation d'une portion du passage du lavoir et donne tout pouvoir à Mme Le Maire pour signer les actes authentiques portant sur la régularisation du tracé de ce chemin rural.

7) Demande d'acquisition de terrain communal par un particulier :

La Commune est saisie d'une demande d'acquisition de la part de Mme Clara Socquet, d'une bande d'un terrain communal limitrophe avec sa parcelle, d'une surface restant à finaliser, pour lui permettre de réaliser une terrasse. Considérant qu'il s'agit d'un terrain communal d'une superficie de 65 mètres carrés en bordure de voirie communale qui pourrait éventuellement être utile à la Commune dans le cadre d'un aménagement de voirie mais que la cession d'une partie de cette parcelle ne présente aucun inconvénient, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe à cette cession et fixe le prix de vente à 50 € le mètre carré. Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Mme Le Maire pour signer toute pièce nécessaire à cette transaction.

8) Révision du POS de Thônes pour l'élaboration du PLU :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite être consulté sur le projet de révision du POS de Thônes valant élaboration du PLU.

9) Décisions modificatives budgétaires :

Afin de pouvoir passer les dernières écritures comptables de fin d'exercice, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

- Virement de crédit de 1 500 € sur le budget principal 2014 en section de fonctionnement,
- Virement de crédit de 10 € sur le budget annexe auberge en section de fonctionnement.

Afin de pouvoir assurer le règlement de factures avant le vote du budget 2015, le Conseil Municipal décide l'inscription de crédits budgétaires d'un montant de 120 000 € en section d'investissement du budget principal qui seront repris au budget 2015.

10) Approbation de la convention de financement du SMDEA pour travaux d'eau potable :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal de la décision du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement d'accorder une subvention de 12 970 € pour les travaux de renforcement du réseau d'eau potable de Bélossier et du Crêt du Faux. Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Mme Le Maire pour signer la convention de financement correspondante.

11) Reconduction du marché à bons de commande pour travaux de voirie :

Mme Le Maire rappelle que ce marché a été conclu avec l'entreprise Eurovia pour 4 ans mais qu'il est nécessaire de le reconduire chaque année de façon expresse. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la reconduction de ce marché pour la période du 15 avril 2015 au 14 avril 2016, et autorise Mme Le Maire à signer l'acte de reconduction.

ALEX, le 21 janvier 2015
Le Maire
Catherine HAUETER

